

25,000 lecteurs dans les comtés de Yamaska et Nicolet.

COURRIER-SUD



* Au service des comtés de Nicolet et Yamaska *

Vol. 1

Mercredi, 19 mai 1965

No. 19

Les travaux de construction débuteront cet été

LA PLACE MARIE-VICTORIN: NOUVEAU QUARTIER DOMICILIAIRE A NICOLET

NICOLET — A l'heure de la sidérurgie, à l'heure de l'expansion gigantesque que l'avenir laisse présager dans la région, Nicolet, la ville culturelle, comme on se plaît à le rappeler, se devait de se mettre au pas. Dans toute la région, on ne parle plus que de construction industrielle, commerciale et domiciliaire. Sans dénigrer l'industrie ou le commerce qui peut s'implanter dans la ville de Nicolet même, il est admis que l'emplacement géographique de la ville aux cent clochers se prête merveilleusement bien à une banlieue résidentielle: la banlieue de la sidérurgie. Déjà avant l'annonce de l'implantation du complexe d'acier à Bécancour, des promoteurs se lançaient dans un vaste projet de construction domiciliaire qui permettrait le décongestionnement d'un centre urbain déjà suffisamment occupé. Le site se devait d'être près des installations scolaires, religieuses et spor-

tives, il devait en plus se prêter à un paysage de calme et de verdure et avoir accès facilement aux grandes artères. Voilà la définition même de la Place Marie-Victorin.

Centre domiciliaire

Avant tout, la Place Marie-Victorin, justement située aux abords de la route nationale du même nom, veut être avant tout un centre domiciliaire. Dans un projet d'urbanisme complet, préparé par l'ingénieur nicolétain Edouard Lair, la Place Marie-Victorin était divisée de telle façon que 180 maisons peuvent être construites tout en conservant l'aspect dégagé, partiellement ramouillé par la verdure, facteurs caractéristiques des centres résidentiels modèles. La localisation du terrain s'y prête merveilleusement. La Place Marie-Victorin est située au sud-est de la route 3, à la sortie est de la ville de Nicolet. La Place Marie-Victorin se trouve à moins

de quinze milles de Bécancour et de Trois-Rivières. Le pont reliera à l'automne 1966, la ville du papier et Nicolet en moins de quinze minutes. Le sol de la Place Marie-Victorin est un des plus solides dans la région nicolétaine. Plat dans son ensemble, le terrain présente, en fond de décor, un boisé très agréable à l'oeil et très utile à l'irrigation.

Ce projet tel que préparé par l'ingénieur Lair, respecte en tous points la configuration du sol et profite au maximum des avantages du paysage. La conception du projet prévoit la séparation des habitations, circulation et jeux. La partie à l'extrême est décrétée partie commerciale pour voir l'érection de commerces appelés à desservir les résidents du quartier domiciliaire. Le terrain a été divisé en 180 lots permettant la construction d'habitations unifamiliales et bi-familiales. Une fois complété, le projet pourra permettre à plus de 4,000

personnes de vivre dans ce quartier domiciliaire, que l'on veut le plus plaisant et agréable de toute la région.

Approbation et voirie

La voirie intérieure de ce vaste projet est aussi prévue. Les autorités municipales de la ville de Nicolet étudient présentement pour approbation le projet d'urbanisme. Les promoteurs du projet, en plus, ont également soumis leur projet à la centrale d'hypothèques et de logement. Celle-ci devrait approuver de son côté sous peu, le plan dans son ensemble. Les dirigeants de la compagnie Nimo Inc., MM. G. Malouin et A. St-Onge, promoteurs de cet aménagement domiciliaire, se disent confiants que la voirie municipale verra à prévoir le service d'aqueduc et d'égout dans ce secteur domiciliaire d'ici les prochains mois.

Le règlement de zonage et de construction de la

ville de Nicolet assure en plus aux propriétaires et futurs propriétaires que cet aménagement sera spécifiquement selon ses propres normes. A plusieurs reprises, l'on a vanté le plan de zonage et d'urbanisme de la ville. C'est dans un quartier neuf comme la Place Marie-Victorin que l'on sera à même de voir l'aspect architectural de ce quartier résidentiel, qui devra être le plus cheri dans la ville.

Circulation et stationnement

La circulation et le stationnement ont été prévus dans toutes les rues et avenues du centre résidentiel. Le centre domiciliaire Place Marie-Victorin a prévu des avenues courbées pour prévenir la circulation à vive allure. Dans un quartier résidentiel comme celui que la Cie Nimo Inc. désire aménager, on devra comprendre des maximums de circulation de 20 milles à

(suite à la page 6)



PRÉSAGE D'UN BEL ÉTÉ !

Comme il fait bon se récréer et se laisser brunir sous les ardents rayons du soleil de la plage du Port St-François.

En marge des procès en diffamation relatifs aux feux de Nicolet

GILLES CONSTANTINEAU TÉMOIGNE

NICOLET — L'auteur d'une série d'articles parus dans les jours suivant le 18 octobre 1960, dans le quotidien La Presse a été contre-interrogé, hier tout au long de la journée par les procureurs de la poursuite. M. Gilles Constantineau, journaliste-enquêteur a occupé la boîte des témoins pour une deuxième journée consécutive à ce procès en diffamation que préside, l'hon.

Gérard Lacroix.

Comme la veille, le président du tribunal a tenu à ce qu'aucun nom mentionné par le témoin Constantineau et qui n'a pas trait aux demandeurs, sorte du tribunal. Par souci de protéger ceux qui ne peuvent se défendre, cette partie du témoignage de Constantineau a été prise sous réserve.

Un fait nouveau s'est présenté à la reprise de jeudi matin. Pour la première fois depuis la quatrième reprise, les défendeurs J.-R. Denoncourt et J.-B. Bélanger étaient représentés par leurs avocats. D'une part, Me André Bureau occupait pour le défendeur Denoncourt, et Me Léo-R. Leblanc représentait M. Bélanger.

Transquestions

Après quelques questions supplémentaires posées par Me Yves Fortier, le procureur de la Cie de publication La Presse a dit qu'il avait terminé son examen en chef. Les procureurs de la poursuite, Mes Marcel Marier et Marcel Nichols, tous deux maires de municipalités voisines, ont alors commencé le contre-interrogatoire du témoin.

Me Marier a tout d'abord fait préciser au témoin sur quoi

il se basait pour parler de "climat d'incendie" à Nicolet à cette époque. Le témoin Constantineau a précisé qu'il se rattachait à six feux d'importance au cours d'une période de dix ans, outre la conflagration du 21 mars 1955. M. Constantineau a répondu à une question de Me Marier que même en dehors de la conflagration, "la situation des feux de Nicolet n'était pas normale." Sur la demande du procureur de J.-Ubaldo Caron, M. Constantineau s'est livré à un calcul, pendant un ajournement du tribunal pour donner certains chiffres représentant des montants de perte au cours de la période de 1956 à 1960 pour des incendies.

A la reprise, après l'ajournement de quelques minutes, le journaliste-enquêteur a précisé qu'une partie du "climat des feux" qu'il y avait à Nicolet à cette époque, provenait

de l'affaire Valmore Rock. "Quand j'ai commencé mon enquête à Nicolet, de dire Constantineau, c'est sur l'affaire Rock que je me suis mis d'abord."

Le témoin a poursuivi en disant ne pas se souvenir qu'il ait dit à un certain moment donné en présence de MM. J.-L. Biron, Renald Savoie et J.-R. Denoncourt, que les articles qu'il écrivait, seraient soumis aux avocats de La Presse. Me Marier lui a alors demandé: "Est-ce que M. Denoncourt vous a demandé qu'advenant des procédures, les noms des informateurs ne seraient pas mentionnés, et qu'à ce moment-là vous avez répondu que "La Presse ne donnait jamais le nom de ses informateurs." L'avez-vous dit?"

Le témoin a alors répondu: "probablement oui." Puis il a ajouté: "Il y a à distinguer entre l'informateur régulier et l'informateur secret ou celui qui veut qu'on taise son nom." Me Marier a poursuivi: "En aucun temps avez-vous vérifié les dires des informateurs au sujet des entrepôts vidés et de la disparition de matériels, ou au sujet de l'augmentation des assurances?" Le témoin a admis que "tout ça a été vérifié auprès des personnes en autorité, les investigateurs officiels. Je n'ai pas vérifié moi-même auprès des individus."

Le procureur de J.-U. Caron a alors demandé au témoin s'il ne trouvait pas qu'il y avait beaucoup de oui-dire dans les affirmations de Bélanger; ce à quoi il a répondu dans l'affirmative. "J'ai pris connaissance de dire M. Constantineau, des informations vérifiées de Turgeon (enquêteur pour le commissariat des incendies) et de plusieurs personnes. Turgeon m'avait dit qu'il n'avait pas réussi à passer à travers cette affaire (en parlant de l'affaire de Gentilly). J'ai tellement bien lu ces informations que je ne m'en suis pas servi."

Puis le procureur Marier a alors vérifié avec le témoin Constantineau les déclarations de MM. J.-R. Denoncourt et J.-B. Bélanger, pour lesquelles (suite à la page 3)

POUR VOTRE VUE, consultez

R. CHATILLON, o.o.d.

— Optométriste —

Tous les jours de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.
Excepté le samedi après-midi

LE SOIR - sur rendez-vous

72, rue Brassard — Nicolet — Tél. 293-4592

Quelle Buick préférez-vous?



Coupé sport Buick Skylark.

Celle-ci, agile, pratique, économique...



Si, pour vous, le pratique doit se joindre à la distinction, alors la Buick Special est la voiture qu'il vous faut. Chaque modèle, Spe-

cial, Special Deluxe, Sportswagon ou Skylark, présente les caractéristiques qui ont fait la renommée de la Buick.



Coupé sport Buick Wildcat.

Ou celle-là, somptueuse, brillante, exaltante?

Comme ce coupé sport Wildcat. Distinguée comme la LeSabre, élégante comme l'Electra 225, ou gracieuse comme la Riviera, chaque Buick est exaltante. Et pour répondre au goût de chacun, Buick présente une vaste gamme de moteurs ainsi qu'une longue liste d'équipements de grande classe livrables sur demande. Il y a cinq moteurs V8 développant 210, 250, 325, 340 et 360 CV, et un choix de trois transmissions, sans parler de

tous les accessoires qui donnent aux Buick leur caractère distinctif: système de climatisation toutes saisons, sièges à réglage électrique en six positions, volant basculant. Que vous aimiez les ensembles à la fois élégants et pratiques ou brillants et exaltants, il y a une Buick pour vous. Comment ne pas préférer la Buick?

Buick



Quel que soit votre choix, achetez maintenant. Profitez de la vente "Célébration d'une réussite"!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Rue de l'Anse" et "Cinéma de Paris" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

Vendeur autorisé PONTIAC dans Nicolet

GÉLINAS AUTO SERVICE LTÉE

RUE PANET,

TEL: 293-4493

NICOLET,

Fille demandée

Salaire: \$40.00 par semaine

S'adresser à :

CAFE MONTCALM

151 rue Panet Nicolet

Tél. 293-4683

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b-322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUSSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, HUILE COMBUSTIBLE ET GAZ PROPANE POUR LES EDIFICES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1965-66", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, 3 JUIN 1965.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chef des achats et approvisionnements, pièce G-459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; gérant de bureau, 1631, rue Delorimier, Montréal; Gare Maritime Champlain, Anse-au-Fouton, Québec 2; 42, rue Cathédrale, Rimouski, (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées. On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
ROBERT FORTIER,
Secrétaire.



Le 13 juin aura lieu l'amicale générale des anciens du Petit Séminaire de Nicolet. A cette occasion, les invités d'honneur seront l'Hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la Province, et Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

Gilles...

(suite de la page 3)

il avait précisé un peu plus tôt n'avoir pas vérifié lui-même.

Me Marier lui a alors demandé pourquoi il n'avait pas interrogé aucun des demandeurs. Le témoin a répondu: "Je n'aurais pas eu de réponses

ni d'affirmations positives." Me Marier a alors surenchérit: "N'est-ce pas vous qui avez fourni à Turgeon les noms chez qui il pouvait avoir des renseignements?" Le témoin a répondu qu'au début effectivement, il avait livré à l'enquêteur du commissariat les noms de ceux qui l'avaient informé.

"Je n'ai pas vérifié ces ren-

seignements moi-même, puisque la question était justement de faire vérifier par l'enquêteur Turgeon." Plus tard, répondant toujours aux questions du procureur de la poursuite, le témoin a admis que l'ensemble des renseignements qu'il avait transmis à Turgeon étaient en substance le contenu des articles parus dans La Presse. Il a ajouté qu'il n'avait pas demandé aux demandeurs si ces faits étaient vrais.

Le témoin a poursuivi sa deuxième journée de témoignage en répondant à Me Marier qu'il était au courant que l'enquête de Turgeon n'était pas terminée au moment du début des articles, puisque la parution des articles avait pour but de faire rouvrir officiellement les enquêtes sur les feux par le commissariat des incendies.

"J'ai fait confiance aux informations des investigateurs qui m'ont été données comme des choses effectives". Le témoin a par la suite précisé qu'il n'avait pas de date précise pour faire paraître ces articles et qu'il n'avait pas montré ses articles à M. Denoncourt, comme ce dernier lui avait demandé et qu'il l'avait "délibérément pas fait". Me Marier a alors dit: "N'avait-il pas été question avant que ces articles sortent que vous attendiez un certain jugement sur une histoire semblable au Saguenay?" Le témoin a dit qu'il se souvenait qu'il en ait déjà été question.

M. "X" revient au dossier. Le témoin Gilles Constantineau en poursuivant son témoignage pour la deuxième journée a ramené M. "X", nom biffé au rapport de Gasse, en le présentant comme celui qui avait subi quelques interrogatoires, mais sans résultat. M. Constantineau en répondant au procureur Marier a dit: "Ce qui a été publié ne présentait pas tout ce que l'on m'avait informé. Il y avait encore pas mal de choses "pas favorables" que je savais et que je n'ai pas publiées. Oui! je connaissais le nom de M. "X", mentionné dans le rapport de Gasse. Je ne l'ai pas mentionné dans mes articles, parce que Thériault l'avait interrogé, et que cela n'avait rien donné. Il avait dû le relâcher."

L'on a alors demandé au témoin de préciser s'il avait vérifié auprès des trois employés de la voirie municipale s'ils avaient travaillé comme on lui avait informé. Me Marier a de-

mandé à Constantineau: "si on vous avait dit exactement ce que les trois employés ont juré,

à l'effet qu'ils n'avaient pas travaillé à la dite borne-fontaine. (suite à la page 4)

★ **Jean-Marie BOISVERT**

M. H. B.
SPECIALITE: Bagues de Fiançailles

Réparation de Montres et Bijoux
MONTRES • DIAMANTS **BIJOUTIER**

36, rue Brassard - Nicolet - Tél. 293-4986 - C. P. 364

4-11-64(13F)



STATION JEAN NICOLET

J. P. POIRIER, prop.

LAVAGE — GRAISSAGE

— Service de Remorquage —

NICOLET, Qué.

Tél. 293-4977

QU'IL EST BON LE BON PAIN
de la



Boulangerie Cardinal Enrg.

131, rue Signay Tél.: 293-5252 Nicolet, Qué.

La plus importante boulangerie des comtés
Nicolet - Yamaska

16(13f.)

POUR VOS REPARATIONS
DE RADIO OU T.V.

VOYEZ

LEO CHARTRAND

— Spécialités —

Vente de Système de Haut-parleurs
Intercommunications
T.V. et Radios



NICOLET
220 rue St-Joseph
Tél. 293-5641

ST-ZEPHIRIN
Cité Yamaska
Tél. 564-2843

13(13f.)

Vers la sobriété

Connaissons-nous la question ?

Le problème de l'alcoolisme, malgré son ampleur, n'a pas encore attiré l'attention de notre monde, très peu de travail s'accomplit pour prévenir ce fléau. Ou augmente la publicité, on veut que la jeunesse soit autorisée à entrer dans les débits de boisson à 18 ans, etc... etc...

Pour anéantir une civilisation, il n'est pas nécessaire de faire éclater une bombe atomique, nous n'avons qu'à favoriser le confort, la boisson, les clubs, en fait tout ce qui plaît à nos sens, et le taux des meurtres, vols, accidents délinquance, mésentente familiale augmentera. Nous en sommes à l'époque où

les loisirs occupent une grande place dans notre vie alors il faudrait que l'on sache bien occuper ceux-ci afin qu'ils ne soient pas une source de problèmes pour l'individu, sa famille et la société. Seulement que pour les Maisons Domrémy, le gouvernement provincial versera 1,100,000, en 1965 et cela pour ne réhabiliter qu'une partie des alcooliques, vous ne trouvez pas que ce passe-temps commence à devenir coûteux pour la société.

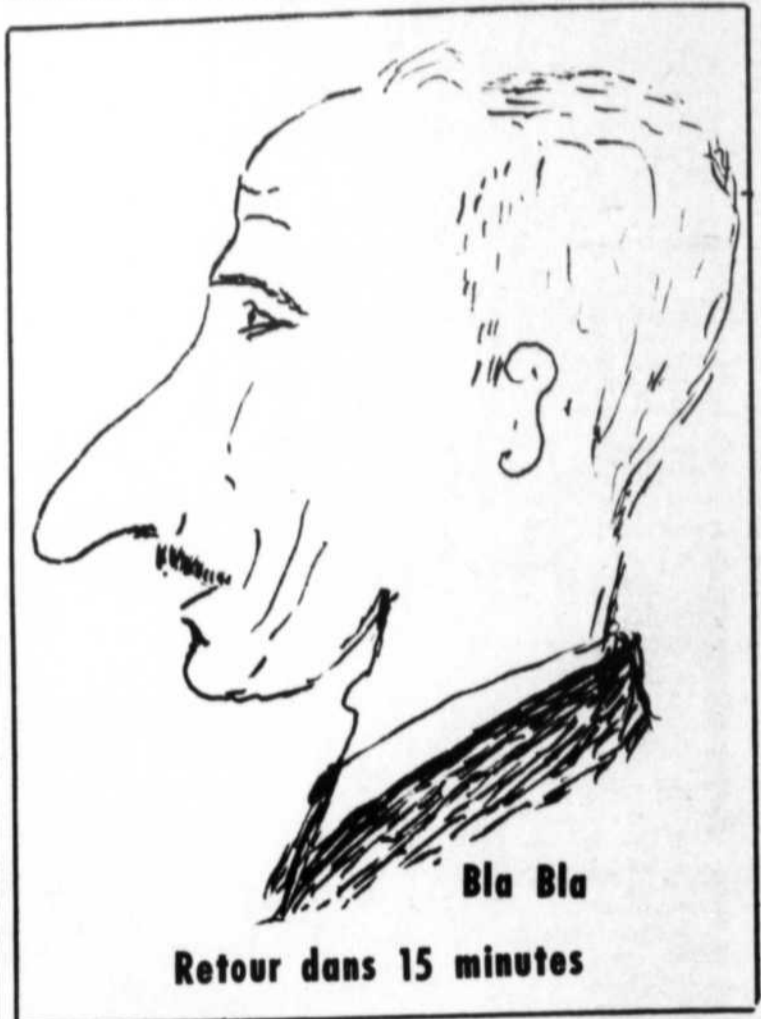
mais d'en abuser ça peut engendrer des conséquences beaucoup plus tragiques.

Pourquoi tant de personnes en sont affectées, c'est que nous avons une fausse conception de

l'alcool, nous ne sommes pas assez mis en garde contre ses méfaits. Il n'y a pas d'alcooliques sans alcool...

Pierrette Beauchemin

Il n'y a aucun mal à faire usage modérément de l'alcool



Bla Bla

Retour dans 15 minutes

Gilles ...

(suite de la page 3)
écrirez-vous encore une fois ce que vous avez dit? Le té-

moïn a répondu: "Je ne pense pas".

Le témoignage a été interrompu au moment où Me Marcel Nichols, co-procureur des demandeurs s'apprêtait à prendre la relève à la tribune du prétoire pour interroger Constantineau. Le président du tribunal l'honorable Gérard Lacroix a ajourné la cause à lundi après-midi. Il a laissé entendre qu'il serait question de siéger en soirée, la semaine prochaine pour libérer Me Marcel Marier qui doit partir sous peu pour l'Europe.

Comme l'ont précisé les procureurs, il reste trois témoins pour la défense de la cie de Publication La Presse. Après quoi, le président du tribunal pourra entendre la preuve de défense des MM. J.-R. Denoncourt, J.-B. Bélanger et J.-M. Lemire. Me Léo R. Leblanc occupant pour M. Bélanger a précisé pour sa part qu'il avait trois ou quatre témoins, dont M. Bélanger lui-même, sans plus. Tout au cours de la semaine prochaine, les procureurs de la défense auront le loisir de contre-interroger à leur tour le témoin Constantineau et tous les autres témoins sans avoir à les ramener à leur compte, comme témoin.

u long de cette troisième journée d'audiences des causes en diffamation, relativement aux feux de Nicolet, M. Gilles Constantineau, l'auteur d'une série d'articles dans le quotidien montréalais La Presse.

Le président du tribunal, l'honorable juge Gérard Lacroix, a entendu, en matinée et dans l'après-midi, le journaliste Constantineau donner l'itinéraire de son enquête à Nicolet, au cours de l'été 1956. Le juge Lacroix a autorisé la production de notes, renseignements et dépositions au dossier n'avait pour but que de s'écarter, tout en précisant que tout démontrer l'activité de cet enquêteur-journaliste et non la véracité de ce que ces documents contiennent. En fin d'après-midi, le juge Lacroix imposait sous réserve la substance du témoignage de Constantineau qui a relaté l'ensemble

(suite à la page 6)



EVITEZ CE HANDICAP SOCIAL

POILS SUPERFLUS

Laissez-nous les enlever de la FIGURE BRAS et JAMBES.

- SUREMENT
- DEFINITIVEMENT
- SCIENTIFIQUEMENT

PAR

ELECTROLYSE et ONDES-COURTES

Consultations gratuites

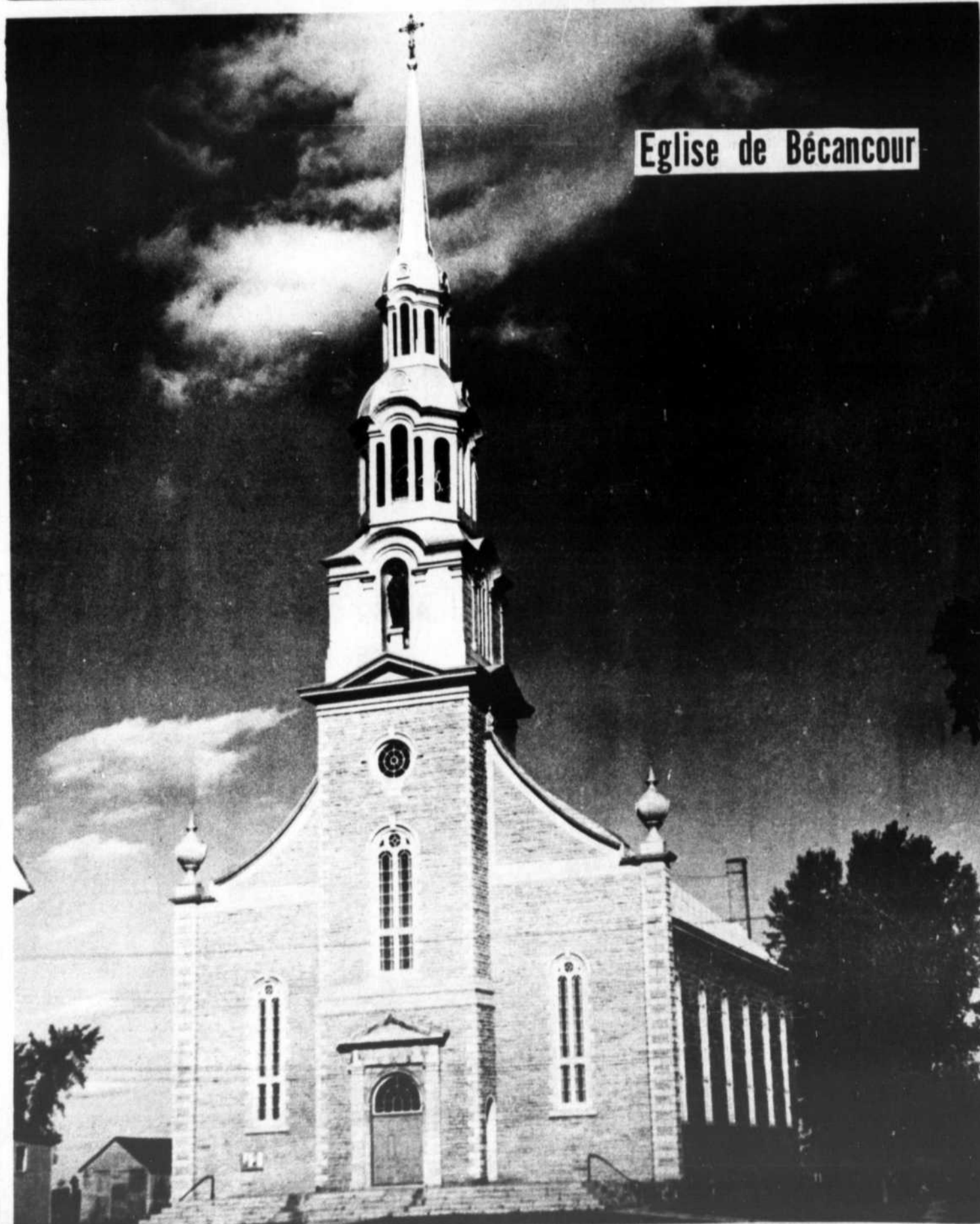


Mme G. Thérèse Rock
prop.
électrologue diplômée

Aussi : "Epilation à la Cire"

STUDIO GRACIA

16-5f. 186 rue ST-JOSEPH — NICOLET — TEL. 293-4653



Eglise de Bécancour

BELLE TERRE

A VENDRE

à 2 1/2 milles de Nicolet, 145 arpents de terre cultivable, près à cultiver; 1 poulailler à 2 étages; 1 éleveuse; 1 terre à bois; 1 trayeuse; 1 maison de 2 logements. Le tout en très bonne condition.

S'adresser à:

M. ROGER DUBUC
Nicolet Tél. 293-5309
19-(2f.)

COURRIER-SUD 

* 75 ANS DE LA FORTIFICATION DE NICOLET ET PIERREVILLE *

EDITEUR : **ARMAND BOUCHARD**
 78 Centre d'Achat (Edifice Courchesne) Nicolet
 Tél.: 293-4669 C. P. 876

Lithographié aux ateliers de
 L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
 Arthabaska, Qué.

**Ouverture de l'école Maurault
 agrandie, à Pierreville**

Pierreville. — La Commission scolaire de Pierreville a donné accès, le dernier dimanche d'avril, à sa nouvelle école Maurault. Tous les parents et les paroissiens ont pu au cours de cet après-midi visiter la nouvelle école. Un deuxième étage a été construit à cette école qui a doublé sa superficie. Désormais elle compte 20 classes.

C'est vraiment un ensemble de couleurs très agréable à l'oeil qu'on peut voir en entrant dans la grande salle, haute de deux étages. C'est à partir de cette salle assez spacieuse pour être transformée en gymnase que les rénovations ont eu lieu. Globalement, l'école a ainsi porté sa valeur à \$400,000. L'ensemble du cours primaire de la Commission scolaire de Pierre-



**VICTORIA
 AMUSEMENT**

ENR.
 Location de
PHONOGRAPHES
 et jeux de quilles miniatures
 Pour Restaurants, Hôtels, Etc.
 Pour information,
 communiquez
 (charge renversée) à:
Tél. 752-5782
 Prop.: GASTON HINSE
 20 rue Père Lévesque
 Victoriaville



POUR
ANNIVERSAIRE

Un choix varié
COLLIERS - MONTRES - BAGUES
BIBLOTS - ETC...

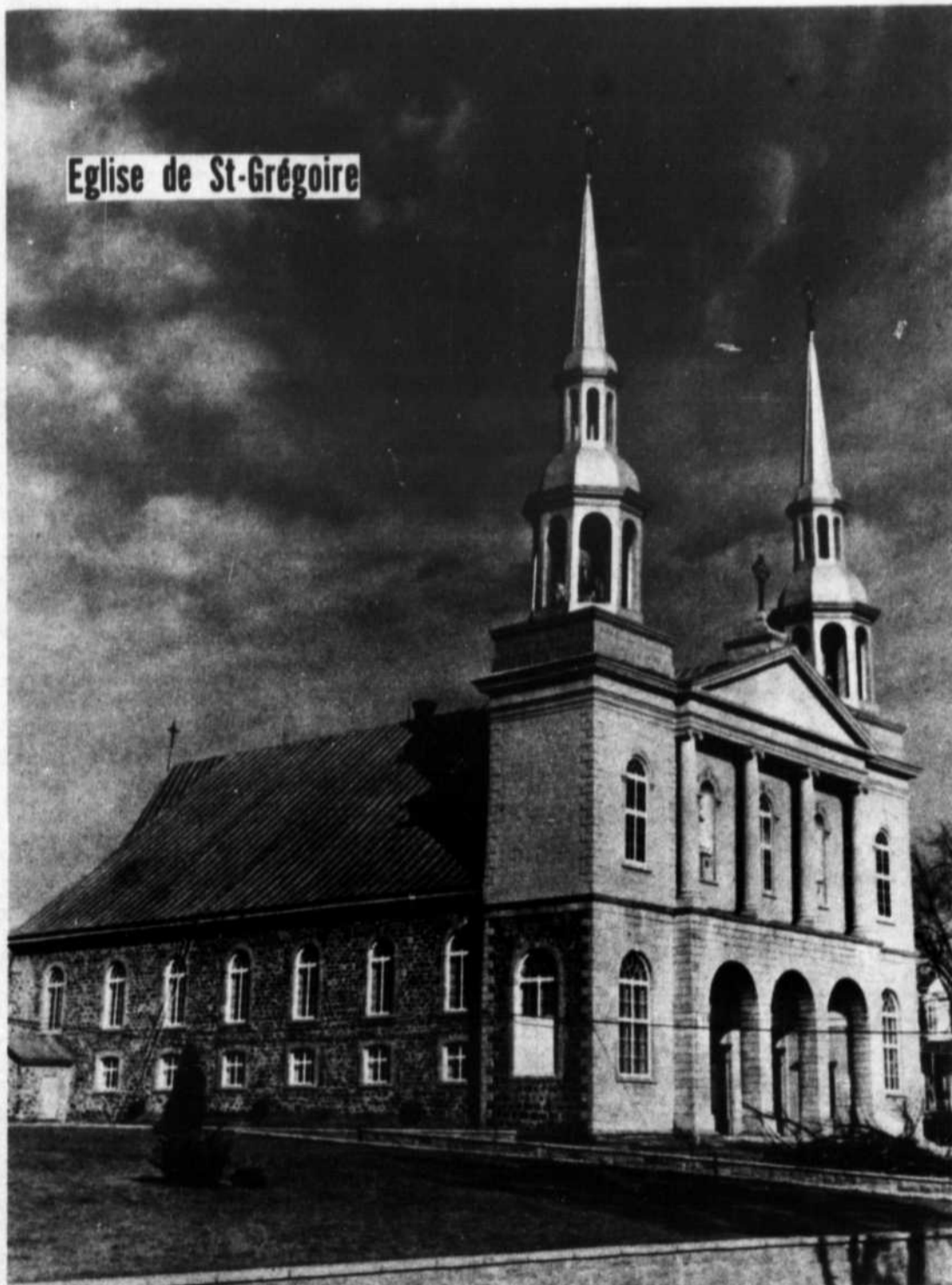
Bijouterie R. Bolduc Enr., M.H.B.
 Horloger - Bijoutier
 119 rue Léon XIII — Nicolet — Tél. 293-4941
 (Voisin du Théâtre Galla)

**DEPUIS TOUJOURS
 et encore plus présentement**

**LA FEMME
 se doit de se conserver jolie**



INSTITUT DE BEAUTE MONIQUE
 Met à votre service
 une Esthéticienne Visagiste Diplômée
 Rte Les 40 — Nicolet — Tél. 293-5432



Eglise de St-Gregoire

ville se donne à cet endroit. La Commission scolaire de Pierreville, que préside M. Maurice Lavallée, se dit très fière de la nouvelle bâtisse.

Parmi les accommodations ajoutées à l'école, on peut remarquer un vaste espace occupé par la bibliothèque. Des services de cafétéria à repas chaud et de vestiaire sont aussi à la portée de tous les jeunes étudiants. La nouvelle école comprend une salle pour les commissaires, une salle des professeurs, le bureau de la directrice et de sa secrétaire. Il ne reste plus à la nouvelle école que la finition extérieure à faire. Un parterre sera aussi aménagé à l'avant. Le tout sera complété au cours des mois d'été.

La nouvelle école qu'a visité toute la paroisse dernièrement a été ouverte aux jeunes au retour du congé de Pâques. Auparavant, les élèves, depuis le début de l'année scolaire, avaient été répartis dans divers locaux temporaires. Les 20 classes sont déjà occupées. Une partie de ces locaux ont été loués à la Commission scolaire régionale. Quand la Commission scolaire locale disposera à nouveau de ses classes, il est probable qu'elle envisage la possibilité d'ouvrir des classes de maternelle. Cette perspective est une des études sérieuses des autorités de la Commission scolaire de Pierreville.

A juste titre, son président, M. Lavallée, soulignait en ce dimanche de visite, qu'il estimait que l'école Maurault était la plus belle école primaire dans toute la région. Elle est agréable à

regarder, pleine de lumière, très gaie et très fonctionnelle. Cette heureuse transformation permettra à la Commission scolaire locale d'être à l'heure de l'éducation et à la bonne heure.



**JULES
 DURAND**

Contracteur Electricien

Installations et Réparations de toutes sortes

— Vendeur Autorisé —

CANADIAN GENERAL ELECTRIC

MOFFAT — INGLIS

146 rue PLESSIS

Tél. 293-4436

NICOLET

Case Postale 189



Photographe

Pierre Wibaut

157, rue Brassard
 C. P. 811
 Tél. 293-4255
 Nicolet, Qué.

Futurs Mariés
 SOYEZ PREVOYANTS
 FAITES VOS RESERVATIONS
 SANS DELAI.



Gilles...

(suite de la page 4)
de ce qui est contenu dans les articles de La Presse.

Qualifications

En débutant son témoignage, M. Constantineau a présenté ses qualifications. Le témoin

Hôtel MANOIR DES ERABLES

vous invite à venir vous récréer dans une atmosphère de chez-vous

- ★ CHAMBRES CONFORTABLES
- ★ CUISINE EXCELLENTE
- ★ SALON BAR
- ★ SALLE DE RECEPTION

pour
Noce, Banquet, Fête d'Anniversaires, etc.



Nouvelle administration :

Gérard Lauzière, prop.

Faites vos Réservations
d'avance
en téléphonant à
La Baie 99w12

TOUJOURS DE L'AVANT



AVEC

LEBLANC

voilà nettoyeur

- NETTOYAGE A SEC
- LAVAGE ET PRESSAGE DE CHEMISES
- ENTREPOSAGE DE FOURRURE

Qualité et Service

466, rue Courchesne Tél. 293-4614
Nicolet, Qué.

CHIPMAN

Produits Chimiques Agricoles

INSECTICIDES ET FONGICIDES

pour

Légumes et Fruits

TRAITEMENT DE SEMENCES

PRODUITS DIVERS

Pour tous renseignements

et même littérature,

adressez-vous à votre dépositaire :

SHOWNER & CIE LTEE

Pierreville

Tél. 568-3510

18 (2f.)

a précisé qu'il avait débuté comme journaliste en 1954, pour le journal "Le Canada", qui venait d'être repris, à ce moment-là, par M. Jean-Louis Gagnon. Il travaillait alors à titre de journaliste d'information générale.

Il a, par la suite, travaillé au Service français de la Presse Canadienne où il a dit avoir fait beaucoup de traduction. En 1959, il a été attaché au quotidien Le Devoir durant neuf mois, comme reporter général. Puis il a travaillé pour le journal La Presse jusqu'en juin 1961, comme reporter général. "Puis, j'ai été affecté au grand reportage et enquête", a précisé Constantineau.

Le témoin, à la demande de Me Yves Fortier, présent dans le prétoire pour la première journée, depuis la reprise, a relaté différentes enquêtes sur lesquelles il avait travaillé, notamment, sur la peine capitale, les faillites frauduleuses et les feux de Nicolet. Le témoin a précisé qu'il avait poursuivi sa carrière de journaliste au "Nouveau Journal", jusqu'en 1962, date à laquelle il a changé d'employeur, pour devenir reporter radiophonique à Radio-Canada. Puis le témoin a exposé le travail et tout l'itinéraire fait lors de son enquête sur les feux de Nicolet.

"J'ai tout d'abord entendu parler des incendies de Nicolet, a dit le témoin Constantineau, par M. Raymond Grenier, ami intime, et attaché au lieutenant-gouverneur Paul Comtois. La première fois, c'était au cours de l'hiver 1959-60. Grenier m'en a parlé comme n'importe quel autre sujet de conversation que nous avions, alors qu'il venait séjourner chez moi quelques jours. Quand il m'en a parlé, il ve-

(suite à la page 7)

A la place..

(suite de la page 1)

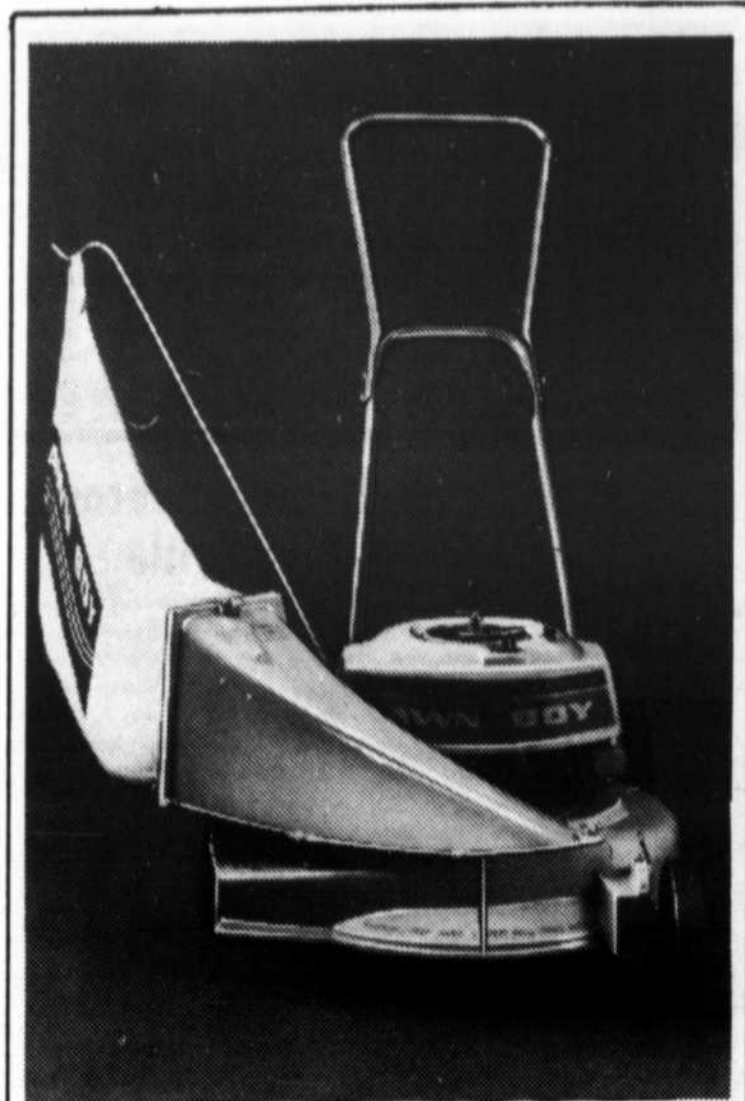
l'heure.

Le stationnement par petits parcs appropriés de dix ou quinze autos a été prévu un peu en retrait des agglomérations domiciliaires pour ne pas rompre le paysage et permettre des aménagements spécifiques. Dans le plan initial des promoteurs, des rues pour piétons sur toutes les avenues permettront aux enfants de déambuler et de se récréer hors des avenues.

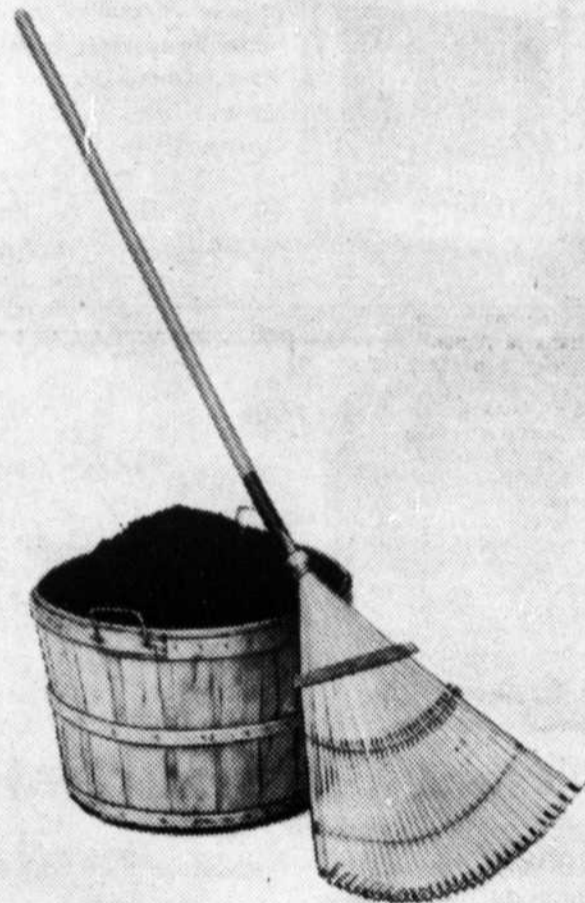
La Cie Nimo s'est dit très contente du choix de ce site. Il appert en effet que la Place Marie-Victorin est située à proximité de tous les besoins de la vie quotidienne de famille. L'église est à deux pas, l'école Curé Brassard est encore moins loin, et le centre des loisirs, facteur spécialement intéressant pour les enfants, est presque contigu au quartier résidentiel. Tout sera à la portée de la petite famille qui s'installera dans le centre résidentiel Place Marie-Victorin. D'ici quelques années, la physionomie de ce centre résidentiel aura changé du tout au tout. Et le sol désert d'aujourd'hui aura fait place à un îlot de verdure où il fera bon vivre.

Commerces

A l'extrémité est de la Place Marie-Victorin, une partie est spécifiquement réservée pour l'aménagement de commerces. Les commerces que l'on pourra y construire seront appelés à desservir les résidents du quartier résidentiel. Si l'on y installe des motels ou autres, le voyageur pourra en plus y trouver ainsi des facilités dans un des endroits les mieux choisis de la région. Le début des constructions de la Place Marie-Victorin aura lieu au cours de l'été. Quelques terrains ont déjà été acquis pour la construction de maisons unifamiliales et des options ont déjà été prises sur plusieurs autres. Avec l'annonce de la construction de la sidérurgie à Becancour, les besoins domiciliaires se feront sentir encore plus intensément et en peu de temps. La Place Marie-Victorin sera complétée. Les promoteurs du projet, pour leur part, sont confiants dans l'avenir du quartier résidentiel appelé à être le plus agréable à y vivre de la région.



achetez ceci



oubliez cela

L'entretien du gazon se fait en deux phases: la tonte et le râtelage. Le ramasse-herbe Lawn-Boy permet de le faire en une seule fois: vous tondez et râtelez en même temps. Votre gazon est bien coupé et bien propre. Le ramasse-herbe ramasse aussi les feuilles à l'automne et nettoie le parterre au printemps. Le ramasse-herbe se pose et s'enlève rapidement sans outil. Une agrafe permet de le vider très vite. L'herbe et les feuilles mouillées ne peuvent le boucher.

DÉMARRAGE INSTANTANÉ — La Lawn-Boy est la tondeuse à gazon la plus facile à démarrer que vous puissiez acheter.

2 VITESSES DE COUPE— vitesse rapide pour gazon épais et vitesse normale pour tondre le gazon normal, plus économiquement et plus silencieusement.

SÉCURITÉ— la Lawn-Boy est la tondeuse à moteur qui dépasse toutes les normes de sécurité ASA. Voyez la Lawn-Boy 1965 chez votre marchand. Elle est garantie pendant deux ans, soit deux fois plus que toute autre tondeuse à moteur.

LAWN-BOY

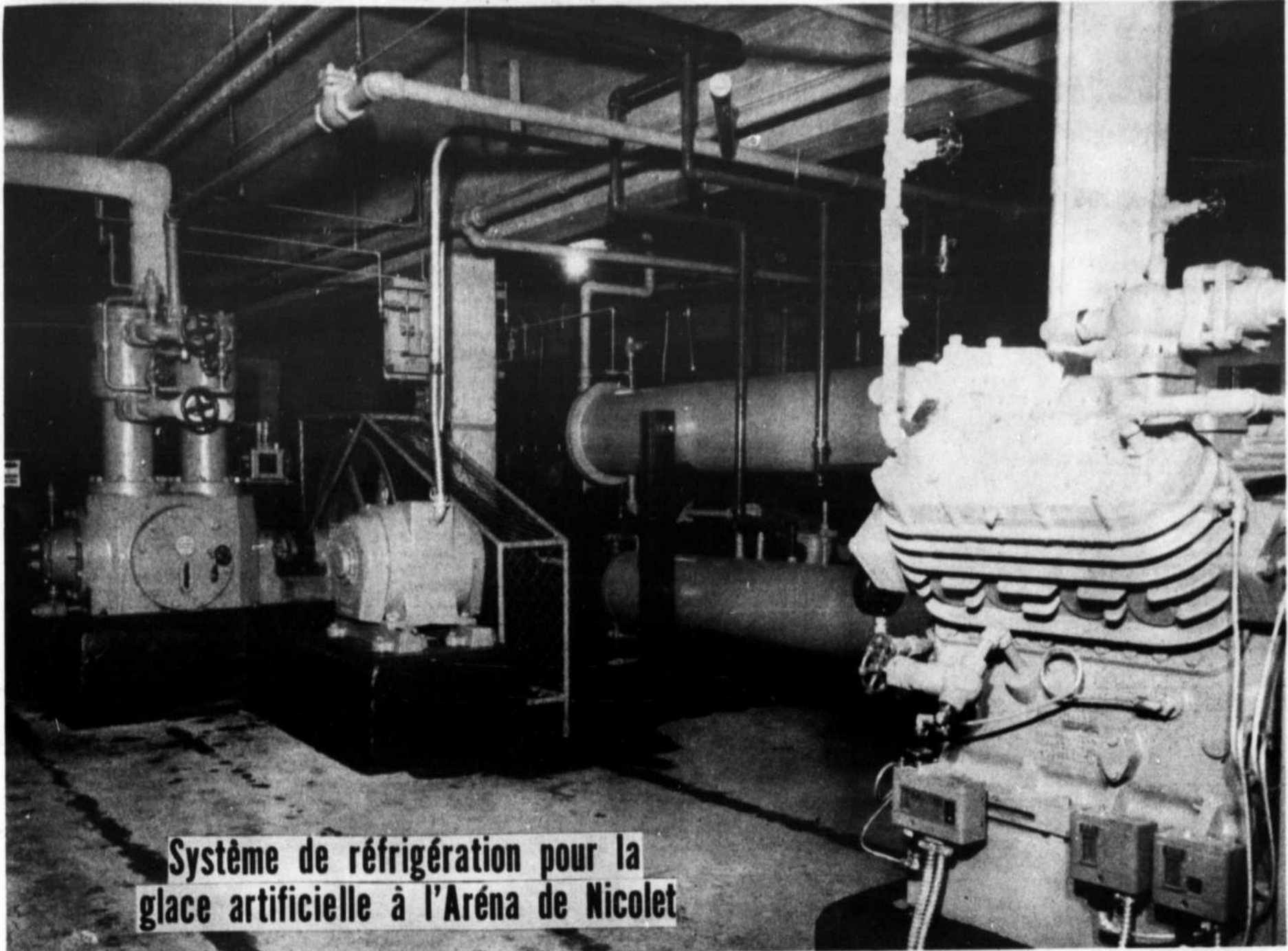
UN PRODUIT DE OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

Vente - Service - Echanges.

L. ROUSSEAU Ltée.

93 NOTRE-DAME

NICOLET



Système de réfrigération pour la glace artificielle à l'Aréna de Nicolet

Gilles ...

(suite de la page 6)

nait d'en entendre lui-même parler dans la région."

Me Fortier a poursuivi l'interrogatoire de M. Constantineau en lui faisant préciser de qui les informations de Grenier semblaient provenir. Le témoin a répondu: "Apparemment de M. Jean-Raymond Denoncourt, organisateur politique conservateur. Ce n'est qu'après un laps de temps, depuis la première mention que Grenier m'avait faite des feux, que je m'y suis intéressé à nouveau. C'est probable que ce soit à la suite de la proposition de M. Grenier me demandant de rencontrer M. Denoncourt."

"Cette première rencontre a eu lieu à l'hôtel St-Maurice, à Trois-Rivières. Puis, je l'ai rencontré par la suite une deuxième fois. Je m'inquiétais un peu de l'intégrité de M. Denoncourt, vu sa fonction d'organisateur politique. Mais M. Grenier s'en est porté garant. J'ai mis en résumé tout ce qui m'avait été dit pour me constituer un dossier sur l'affaire, après ces entrevues. Me Yves Fortier a alors demandé au témoin de produire le document comprenant les notes prises lors de ces entrevues."

C'est ce document et les quelques autres, produits au cours de la journée par l'unique témoin, que le président du tribunal a pris sous réserve. Le juge Gérard Lacroix a précisé, d'ailleurs, de commun accord avec tous les procureurs, que ces documents n'étaient pas produits comme preuve de leur contenu, mais simplement pour dire ce que Constantineau a fait et quel a été son itinéraire au cours de cette enquête.

M. Constantineau a poursuivi son témoignage en disant avoir continué son enquête au début de juillet. C'est alors qu'il avait eu des entrevues avec Raymond Grenier à Trois-Rivières. Le témoin a dit: "Après m'être constitué ce dossier préliminaire, j'ai présenté mon document au rédacteur en chef du quotidien où je travaillais, M. Jean-Louis Gagnon. Ce dernier m'a alors donné carte blanche pour poursuivre mon enquête sur les feux. J'ai reçu, à cette époque, un mot de M. Renald Savoie, de Nicolet, me disant, par lettre, qu'un début d'incendie avait eu lieu chez M. Valmore Rock."

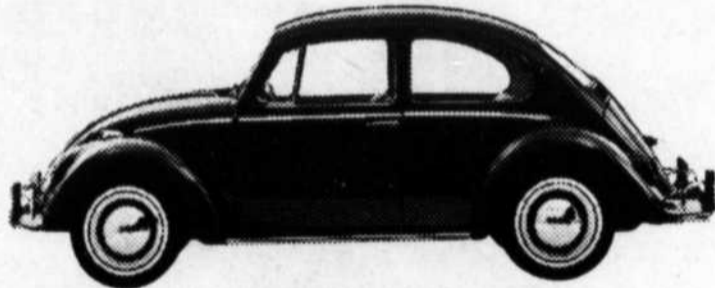
"J'ai passé presque l'été à

enquêter sur les feux de Nicolet. J'ai tout d'abord rencontré l'adjoint du chef de police, M. Garcia Piché, de qui j'ai obtenu une déclaration

"J'ai par la suite interrogé un membre de la Sûreté provinciale, M. J.-Ls Baillargeon." Le témoin Constantineau a alors déposé les deux

déclarations qu'il avait obtenues de Piché et de Baillargeon, la première signée et la seconde non signée. Les procureurs de la poursuite ont alors

objecté que cette production n'avait rien à voir avec la véracité des faits contenus. Le président du tribunal a acquiescé.



**Si vous voulez
une Volkswagen
plus spacieuse
et plus puissante**

**la Volkswagen 1500
fera votre affaire.**



Vendeur autorisé BUICK à NICOLET.

RAJOTTE & PELLERIN AUTOS ENR., C. P. 838, rue Brassard, Nicolet, Tél. 293-4958

SPÉCIAL

COMPLET TERYLENE ET LAINE

Style nouveau à
\$55.95

COMPLETS TISSUS LUSTRE LAINE
(Satin Faced Venetians)

PRIX D'AUBAINE
\$71.95

Notre marchandise d'été est arrivée
Venez faire votre choix
Du nouveau pour tous les goûts.



QUI S'HABILLE BIEN... S'HABILLE CHEZ

COURCHESNE & COURCHESNE

VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE

Centre Commercial - NICOLET - Tél. 293-4314

Fusionnement possible de 11 municipalités près de Bécancour

QUEBEC — Douze maires des municipalités de la région de Bécancour, qui ont rencontré hier à Québec M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, ont décidé, avec lui, de former un comité intermunicipal qui les réunira toutes et qui aura pour tâche d'élaborer un programme d'action pour faire face aux "problèmes que va soulever l'établissement de la sidérurgie à Bécancour".

Un communiqué publié à l'issue de la réunion a annoncé par ailleurs que le "comité intermunicipal Je Bécancour" examinera, en collaboration avec un comité du ministère des Affaires municipales, la "possibilité de fusionner les 11 municipalités de la région de Bécancour", à mi-chemin entre Québec et Montréal.

Une loi spéciale pour 12 mois

Les onze maires ont, d'autre part, prié le ministre de

recommander au gouvernement d'adopter d'urgence une loi spéciale devant régir la construction dans les limites des 11 municipalités pendant une période de 12 mois.

Le communiqué, qui émanait du ministère, a précisé à ce sujet que la loi spéciale exigerait notamment qu'aucun permis aux fins de construction dans les municipalités concernées ne soit délivré sans être approuvé par le conseil de la municipalité concernée et par le ministre des Affaires municipales, et que des travaux publics ne puissent être ordonnés ou entrepris sans l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales.

Onze maires à Québec

La réunion a groupé sous la présidence du ministre des Affaires municipales les maires suivants: MM. Gérard Bergeron, de la paroisse du Précieux-Sang; Pierre Blondin, du village de Bécancour; Philippe Bourque, de la paroisse Saint-Grégoire-le-Grand; Emile Carignan, de la paroisse de Gentilly; Bernardin Deshaies, du village Ste-Angèle-de-Laval; Pierre-Paul Deshaies, de la paroisse de Bécancour; Roch Duval, de la paroisse Sainte-Angèle-de-Laval; Gaston Gaudet, du village de Ste-Gertrude; Jean-Baptiste Leblanc, de la paroisse de Ste-Gertrude; Emilien-E. Mercier, du village de St-Grégoire; Jean Turenne, du village de Gentilly.

TRENTE-SIX DIPLOMÉS A L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE NICOLET

Trente-six finissants de l'École d'agriculture de Nicolet ont reçu leur diplôme dernièrement. M. Gilles Lussier, de St-Simon de Bagot, s'est classé premier avec la note très grande distinction. Sept finissants ont obtenu leur diplôme avec grande distinction.

Devant une nombreuse assistance, Mgr Georges Dubuc, p.d., vicaire général du diocèse et représentant de Mgr Martin, évêque de Nicolet, félicita les nouveaux diplômés et les incita à mettre en pratique les connaissances acquises durant leur cours, afin d'en faire bénéficier toute la société. "Même si vous n'êtes pas tous appelés à cultiver la terre, dit-il, vous retournerez

tous en milieu rural où vous pourrez et devrez travailler à l'avancement de l'agriculture et à l'amélioration du sort des cultivateurs."

La cérémonie était présidée par le directeur de l'institution, M. Gérard Rivard, agronome, qui adressa la parole ainsi que M. Bruno Houle, agronome, représentant du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Des prix en argent et des volumes pour une valeur de plus de \$500. ont été distribués aux plus méritants.

Quarante-quatre étudiants de première année retourneront terminer leur cours, en octobre prochain.

Mamans honorées dans la région

NICOLET — Dans plusieurs paroisses de la région nicolétaine, des manifestations avaient été organisées, par les jeunes, pour commémorer l'anniversaire des mamans. Les mères de famille, à l'honneur une fois l'an, ont été les grandes invitées dans ces soirées. L'association des Jeunes Visages de Nicolet, pour sa part avait convoqué une soirée sur ce thème. Une imposante troupe folklorique de Drummondville. Les Forains, ont fait les frais du spectacle. Plus de 50 mères de famille et 250 jeunes ont

participé à cette soirée.

Comme toutes les soirées des Jeunes Visages, l'ambiance débordait d'enthousiasme et les sourires des visages autant chez les jeunes que chez les mamans signifiaient le plein succès de l'organisation. La troupe de folklore drummondvilloise a interprété des danses yougoslaves, autrichiennes, allemandes, russes, canadiennes, italiennes et hongroises. Ces suites de danses furent présentées dans des costumes et une ambiance musicale sans pareille. A la fin de la soirée, les organisateurs de cette fête des mamans ont qualifié eux-mêmes leur organisation d'enchantement. Les mamans étaient ravies et les jeunes, habitués des soirées Jeunes Visages organisées régulièrement depuis au moins deux ans ont pris à nouveau la même part enthousiaste que les mamans. L'organisatrice et dirigeante des Forains, Mlle Diane Descoteaux, s'est dit très heureuse d'avoir participé à une telle soirée. La gerbe de fleurs tirée au sort a été dévolue à une maman de neuf enfants, Mme Lionel Duguay.

Cette soirée a été mise sur pied par une équipe formidable d'organisation, qui à chaque manifestation accomplit des tours de force de travail et de mise au point. L'on a particulièrement souligné le travail de l'aumônier de l'équipe, M. le vicaire Guy Dumais. Avec cette soirée de samedi, les Jeunes Visages ont encore rallié sous la bannière de la joie et du plaisir, plus de deux cents jeunes qui suivent leurs activités depuis au delà de deux ans. Cette organisation reflète depuis sa fondation, les besoins et les désirs des jeunes, qu'elle désire rallier en plus grand nombre possible. La prochaine activité Jeunes Visages doit avoir lieu le 14 mai et sera une messe suivie d'une manifestation fraternelle.

POUR QUALITE ET BELLE APPARENCE
EXIGEZ LES CONFECTIONS



Nash SHIRT LIMITED

Saint-Léonard d'Aston, cté Nicolet Tél. 35-s-2

QUE VOUS SEREZ FIER
DE PORTER EN TOUT TEMPS



19-(13f.)

JEAN-MARC DENONCOURT


Tél.: 293-5445

PROTEGEZ-VOUS ET VOS BIENS
en prenant une bonne assurance


Courtier d'assurance Agréé

Appartement 9

Edifice de la Caisse Populaire



J. M. DENONCOURT
C.d'A.A.



M. REJEAN DEPONT
C.d'A.As.

NICOLET

19-(13f.)

NOUVEAUX MODELES 1965

Venez voir la gamme complète
des produits

Leonard

QUALITÉ DE LONGUE DURÉE

d'un choix exceptionnel
au goût de la ménagère



• POELES • FRIGIDAIRES • LAVEUSES • SECHEUSES • CONGELATEURS • ETC.

AMEUBLEMENTS DE VOTRE CHOIX AU COMPLET

VENTE et ECHANGE

VUE MON ADMINISTRATION PEU COUTEUSE - VENEZ VOIR LES PLUS BAS PRIX

CHEZ GAËTAN MANSEAU

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

R. No 3 Les 40 Nicolet Tél. 593-5401